

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.1.1. Préparation de l'environnement pédagogique (espaces dédiés au soin, au sommeil, aux activités et aux repas) dans sa dimension spatiale	C.1.1.1. Aménager et organiser les espaces dédiés aux enfants par la disposition du mobilier afin de permettre l'orientation et les activités des enfants.	<b>E1. Réalisation d'une sélection de matériels pédagogiques Montessori</b>  Présentation au jury d'une sélection de matériels pédagogiques Montessori réalisés par le candidat dans les différentes aires d'apprentissage.  <b>E2. Questions écrites sur la préparation de l'environnement</b>  Au cours d'un examen écrit surveillé en temps limité, répondre à une série de questions portant sur l'environnement pédagogique dans toutes ses dimensions (spatiale, humaine, temporelle, matérielle).	Cr.1.1.1.1. Le candidat identifie les caractéristiques de l'environnement pédagogique.
	C.1.1.2. Choisir et mettre en place le décor des espaces dédiés aux enfants par le choix d'une décoration adaptée et de qualité afin de proposer un environnement favorable à l'activité autonome et à la concentration.		Cr.1.1.1.2. Le candidat évalue la capacité de l'environnement pédagogique à favoriser la concentration et l'activité autonome de l'enfant.
	C.1.1.3. Préparer les espaces en les rangeant et en les sécurisant afin de permettre l'activité autonome des enfants.		Cr.1.1.2.1. Le candidat identifie les caractéristiques du décor de l'environnement pédagogique (épuré, naturel, esthétique...).
	C.1.1.4. Adapter l'environnement en fonction des handicaps et des besoins spécifiques des enfants afin d'accroître l'efficacité de l'accompagnement des enfants.		Cr.1.1.2.2. Le candidat évalue l'impact du décor sur l'activité autonome et la concentration des enfants.
			Cr.1.1.3.1. Le candidat justifie correctement l'ordonnancement de l'espace.
			Cr.1.1.3.2. Le candidat s'appuie sur la réglementation en vigueur pour identifier les dangers potentiels.
			Cr.1.1.4. Le candidat donne des cas ou des exemples d'adaptation et en analyse l'origine, les modalités et les résultats.

A.1.2. Préparation de l'environnement pédagogique dans ses dimensions humaine et temporelle	C.1.2.1. Constituer et faire évoluer les groupes d'enfants (« Nido » et « communauté enfantine ») en fonction de leur stade de développement afin de leur proposer un environnement adapté.		Cr.1.2.1. Les critères d'affectation sont décrits et justifiés.
	C.1.2.2. Planifier l'organisation de la journée, les temps de transition et les évolutions de l'environnement au cours de la journée et de l'année afin de s'adapter aux besoins des enfants.		Les évolutions planifiées sont : - Cr.1.2.2.1. Identifiées... - Cr.1.2.2.2... en cohérence avec les caractéristiques et les besoins des enfants.
	C.1.2.3. Répartir les tâches entre les membres de l'équipe.		Cr.1.2.3. Les missions de chaque membre de l'équipe pédagogique sont expliquées et analysées.
A.1.3. Préparation du matériel permettant l'activité de l'enfant	C.1.3.1. Concevoir les activités à proposer aux enfants et le matériel nécessaire pour ces activités au moyen des albums de référence Montessori, afin de proposer aux enfants des motifs d'activités variés.		Cr. 1.3.1.1. L'activité proposée par le matériel a un but défini.  Cr. 1.3.1.2. Le candidat a conçu du matériel pour des possibilités d'activités variés.
	C.1.3.2. Se procurer le matériel nécessaire respectant les prescriptions de la pédagogie Montessori, en le fabriquant ou en l'acquérant afin d'en disposer dans l'environnement.		Le matériel nécessaire est : - Cr.1.3.2.1. Adapté à la taille et à la force des enfants ; - Cr.1.3.2.2. Ordonné et précis ; - Cr.1.3.2.3. Composé de vrais objets suscitant l'intérêt des enfants et permettant l'adaptation des enfants à leur culture ; - Cr.1.3.2.4. Conforme aux normes de sécurité en vigueur.
	C.1.3.3. Adapter le matériel en fonction des handicaps et des besoins spécifiques des enfants afin d'accroître l'efficacité de l'accompagnement des enfants.		Cr.1.3.3. Le candidat donne des cas ou des exemples d'adaptation et en analyse l'origine, les modalités et les résultats.

	<p>C.1.3.4. Ordonner dans l'espace (organisation logique des différents matériels) les différentes activités pédagogiques et les matériels leur servant de support afin de permettre l'orientation des enfants.</p>		<p>Cr.1.3.4.1. Le candidat identifie les différents matériels nécessaires pour réaliser les activités.</p> <p>Cr.1.3.4.2. Le candidat sait situer le matériel dans la progression pédagogique (ce que l'enfant a fait avant, ce qu'il peut faire après).</p>
<p>A.2.1. Observation des enfants et suivi de leur progression</p>	<p>C.2.1.1. Analyser le développement de chaque enfant en procédant à des observations de l'enfant afin de le guider dans ses activités et d'en rendre compte.</p>	<p><b>E3. Études de cas (oral)</b></p> <p>Présenter deux études de cas au jury puis répondre aux questions du jury sur les l'environnement à la maison, le développement psycho-sensori-moteur et les fondements du développement de la personnalité.</p>	<p>Cr.2.1.1.1. Les observations d'enfants sont réalisées à partir d'objectifs d'observation explicités.</p> <p>Cr.2.1.1.2. Les exemples mobilisés et les faits relevés sont factuels, précis et pertinents.</p> <p>Cr.2.1.1.3. Le candidat fait le lien entre les faits et la théorie.</p> <p>Cr.2.1.1.4. Le candidat décrit ce que l'observation permet d'apprendre de l'enfant.</p>
	<p>C.2.1.2. Repérer les difficultés de l'enfant en l'observant afin d'individualiser l'accompagnement, de lui apporter une aide utile ou d'alerter les parties prenantes sur les mesures de prévention à prendre.</p>		<p>Cr.2.1.2.1. L'aide utile proposée est cohérente avec la situation étudiée et les connaissances actuelles en psychopédagogie.</p> <p>Cr.2.1.2.2. Le candidat propose des mesures de prévention adaptées.</p>
	<p>C.2.1.3. Enregistrer les informations sur les activités réalisées et celles issues de l'observation à l'aide d'un outil adapté afin d'assurer le suivi de l'enfant.</p>		<p>Cr.2.1.3.1. Le candidat décrit de manière exhaustive une méthode d'enregistrement.</p> <p>Cr.2.1.3.2. Le candidat montre un suivi réalisé au moyen de cet outil.</p>

	<p>C.2.1.4. Analyser la progression des enfants afin d'adapter régulièrement le projet pédagogique pour chaque enfant et d'en rendre compte.</p>	<p><b>E4. Réalisation d'un dossier professionnel portant sur la posture professionnelle</b></p> <p>Compte-rendu et analyse de situations observées et de mises en situation du candidat au cours de périodes en entreprise puis réponse aux questions du jury.</p>	<p>Cr.2.1.4.1. Le candidat restitue les informations contenues dans l'outil de suivi à propos d'un enfant.</p> <p>Cr.2.1.4.2. Le candidat analyse ces informations pour en tirer des guides d'action pertinents.</p>
	<p>C.2.1.3. Évaluer la dynamique et les difficultés du groupe d'enfants au moyen de l'observation du groupe afin d'ajuster l'organisation de l'environnement.</p>		<p>Cr.2.1.3.1. Le candidat réalise des observations du groupe d'enfant.</p> <p>Cr.2.1.3.2. Les observations réalisées sont analysées.</p> <p>Cr.2.1.3.3. Le candidat déduit de ses observations les ajustements de l'environnement nécessaires.</p>
<p>A.2.2. Construction d'une relation de qualité avec les enfants</p>	<p>C.2.2.1. Adopter une posture cohérente avec les valeurs et les comportements que l'on veut transmettre afin de servir de modèle d'identification aux enfants.</p>		<p>Cr.2.2.2.1. Le mode de communication est respectueux de l'autre.</p> <p>Cr.2.2.2.2. La posture est conforme aux normes culturelles.</p> <p>Cr.2.2.2.3. Le langage est riche, précis et correct.</p>
	<p>C.2.2.2. Mettre en œuvre des routines individuelles et collectives adaptées à l'âge des enfants afin de faciliter l'accueil des enfants dans l'environnement et les temps de transition d'un moment de la journée à un autre.</p>		<p>Cr.2.2.2.1. L'éducateur propose une routine justifiée au regard des besoins des enfants.</p> <p>Cr.2.2.2.2. Le protocole d'accueil est décrit et justifié.</p> <p>Cr.2.2.2.3. Le candidat décrit une posture d'accueil favorisant la transition entre la maison et l'école.</p>

	<p>C.2.2.3. Nouer une relation privilégiée avec chaque enfant au moyen d'une attention chaleureuse et à bonne distance (« aide utile ») dans laquelle l'adulte sert de point d'attachement et de soutien.</p>		<p>Cr.2.2.3.1. Le mode de communication est personnalisé et adapté à l'enfant.</p> <p>Cr.2.2.3.2. L'intervention de l'éducateur est justifiée, limitée et suffisante.</p> <p>Cr.2.2.3.3. Le candidat observe régulièrement les enfants.</p>
<p>A.2.3. Construction d'une relation de qualité avec les familles</p>	<p>C.2.3.1. Mettre en œuvre un protocole d'accueil des familles permettant de les informer sur le projet pédagogique et le fonctionnement de l'établissement, d'inscrire l'enfant et d'organiser son accueil afin de lui assurer un accueil adapté.</p>		<p>Cr.2.3.1.1. Le candidat décrit précisément le protocole d'accueil.</p> <p>Cr.2.3.1.2. Le candidat expose clairement le projet pédagogique de l'établissement.</p> <p>Cr.2.3.1.3. Le candidat restitue clairement l'organisation de l'établissement.</p>
	<p>C.2.3.2. Recueillir et transmettre les informations pertinentes sur la situation et l'environnement de l'enfant au moyen d'échanges réguliers ("transmissions") ou ponctuels avec les parents et de l'observation de l'interaction de chaque enfant avec ses parents afin d'adapter son accompagnement</p>		<p>Cr.2.3.2.1. Le candidat relève les faits pertinents dans les observations réalisées et les cas présentés.</p> <p>Cr.2.3.2.2. Le candidat détermine des modalités d'accompagnement de l'enfant cohérentes avec ses besoins.</p>
	<p>C.2.3.3. Échanger avec les parents au moyen de réunions collectives et d'entretiens individuels afin de les renseigner sur la progression du développement de leur enfant et de les informer sur les choix pédagogiques effectués.</p>		<p>Cr.2.3.3.1 Le candidat décrit le dispositif de l'établissement pour échanger avec les parents.</p> <p>Cr.2.3.3.2. Le candidat explique clairement l'évolution de l'enfant et justifie de manière convaincante les choix d'accompagnement (pédagogie, soins...) effectués.</p>

	<p>C.2.3.4. Proposer aux parents des actions éducatives à conduire (action à la maison, consultation d'un spécialiste...) en fonction des difficultés observées afin de mettre en œuvre une démarche de prévention.</p>		<p>Cr.2.3.4.1. Le candidat identifie les difficultés observées.</p> <p>Cr.2.3.4.2. L'analyse du candidat est fondée sur l'échange avec les parents et ses propres observations.</p> <p>Cr.2.3.4.3. Le candidat détermine la démarche de prévention à proposer aux parents.</p>
<p>A.3.1. Gestion du groupe d'enfants et de la vie en communauté</p>	<p>C.3.1.1. Mettre en place et affirmer un cadre au moyen d'un environnement adapté et de limites claires afin de permettre le développement individuel et social des enfants.</p> <p>C.3.1.2. Réguler les comportements (conflit, mise en danger...) à l'intérieur du groupe d'enfants en intervenant (par une réorientation, un accompagnement...) auprès des enfants afin de protéger leur intégrité physique et psychique ainsi que leur activité.</p> <p>C.3.1.3. Organiser des temps collectifs et/ou de transition (repas, sieste, activités en petit groupe...) planifiés ou non pour répondre aux besoins et à la dynamique du groupe d'enfants.</p>		<p>Cr.3.1.1.1. Le candidat décrit les caractéristiques de l'environnement qui constituent le cadre.</p> <p>Cr.3.1.1.2. Le candidat énonce les limites de façon claire et positive.</p> <p>Cr.3.1.2. Le candidat propose des modalités d'intervention dans le groupe d'enfants efficaces.</p> <p>Cr.3.1.3.1. Le candidat propose une organisation type pour chaque temps collectif ou moment de transition.</p> <p>Cr.3.1.3.2. L'organisation proposée répond aux besoins des enfants.</p> <p>Cr.3.1.3.3. L'organisation proposée est favorable à la dynamique du groupe d'enfants.</p>

<p>A.3.2. Accompagnement du développement des fonctions physiologiques (alimentation, acquisition de la continence, sommeil) de l'enfant</p>	<p>C.3.2.1. Assurer le soin et l'hygiène des enfants en les rendant acteurs de leurs soins tout en respectant les protocoles en vigueur et leurs capacités physiologiques et psychiques.</p>	<p><b>E5. Mise en situation professionnelle (simulation)</b></p> <p>Réaliser deux mises en situation avec un enfant joué par un adulte puis répondre aux questions du jury sur la médecine et les communautés d'enfants.</p>	<p>Pour chaque compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cr.3.2.1.1. Le candidat décrit ou montre comment il accompagne l'enfant (soin, alimentation, endormissement) ;</li> <li>- Cr.3.2.1.2. Le candidat invite l'enfant à collaborer en fonction de ses capacités.</li> </ul>
<p>A.3.3. Mise en lien de l'enfant avec son environnement et sa culture par la présentation du matériel pédagogique</p>	<p>C.3.2.2. Déterminer et mettre en œuvre des modalités d'accompagnement à l'alimentation adaptées aux capacités relationnelles et physiologiques de l'enfant.</p>		<p><b>E6. Étude de cas (écrit)</b></p> <p>Au cours d'un examen écrit surveillé en temps limité, répondre à une série de questions portant sur l'application de la psychopédagogie aux cas exposés.</p>
<p>A.3.3. Mise en lien de l'enfant avec son environnement et sa culture par la présentation du matériel pédagogique</p>	<p>C.3.2.3. Déterminer et mettre en œuvre des modalités d'accompagnement à l'endormissement adaptées au rythme et capacités psychiques de l'enfant.</p>	<p><b>E6. Étude de cas (écrit)</b></p> <p>Au cours d'un examen écrit surveillé en temps limité, répondre à une série de questions portant sur l'application de la psychopédagogie aux cas exposés.</p>	
<p>A.3.3. Mise en lien de l'enfant avec son environnement et sa culture par la présentation du matériel pédagogique</p>	<p>C.3.3.1. Choisir l'activité à présenter à chaque enfant en fonction de l'analyse de son observation (périodes sensibles) et des activités qu'il maîtrise déjà, afin d'accompagner son développement psycho-sensori-moteur et langagier.</p>		<p><b>E6. Étude de cas (écrit)</b></p> <p>Au cours d'un examen écrit surveillé en temps limité, répondre à une série de questions portant sur l'application de la psychopédagogie aux cas exposés.</p>
<p>A.3.3. Mise en lien de l'enfant avec son environnement et sa culture par la présentation du matériel pédagogique</p>	<p>C.3.3.2. Présenter à l'enfant l'activité choisie en lui montrant la fonction des objets constituant le matériel afin de le mettre en capacité de l'utiliser.</p>	<p><b>E6. Étude de cas (écrit)</b></p> <p>Au cours d'un examen écrit surveillé en temps limité, répondre à une série de questions portant sur l'application de la psychopédagogie aux cas exposés.</p>	

	<p>C.3.3.3. Guider chaque enfant, en fonction de son développement, afin qu'il choisisse une activité adaptée.</p>		<p>Cr.3.3.3.1 Les propositions du candidat sont basées sur la progression pédagogique de l'enfant.</p> <p>Cr.3.3.3.2 Les choix proposés à l'enfant sont adaptés et pertinents.</p>
	<p>C.3.3.4. Adapter les activités proposées en tenant compte des handicaps et des besoins spécifiques des enfants afin d'accroître l'efficacité de l'accompagnement des enfants.</p>		<p>Cr.3.3.4.1. Le candidat a relevé les besoins spécifiques de l'enfant de manière précise et exhaustive.</p> <p>Cr.3.3.4.2. Le candidat propose des adaptations permettant de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant en situation de handicap.</p>
<p>A.4.1. Détermination des missions et des modalités de fonctionnement de l'établissement</p>	<p>C.4.1.1. Contribuer à l'élaboration et la mise à jour du projet éducatif de l'établissement au moyen d'échanges avec l'équipe afin de centrer l'action de l'équipe dans l'établissement sur le développement de l'enfant.</p>	<p><b>E7. Réalisation d'un dossier professionnel portant sur l'environnement institutionnel</b></p> <p>Compte-rendu et analyse de situations observées et de mises en situation du candidat au cours de périodes en entreprise puis réponse aux questions du jury.</p>	<p>Cr.4.1.1.1. Le cadre institutionnel est décrit de manière précise, complète et pertinente.</p> <p>Cr.4.1.1.2. Les modalités de contribution sont décrites.</p>
	<p>C.4.1.2. Contribuer à l'organisation et l'adaptation des missions et du fonctionnement de l'établissement dans le cadre de réunions et d'échanges oraux et écrits.</p>		<p>Cr.4.1.2.1. Les rôles de chacun au sein de l'équipe sont décrits.</p> <p>Cr.4.1.2.2. La mission de l'établissement est décrite.</p>
	<p>C.4.1.3. Élaborer et mettre à jour les protocoles conformément aux normes d'hygiène et de sécurité en tenant compte si nécessaire des besoins médicaux des enfants.</p>		<p>Cr.4.1.3.1. Les différents protocoles nécessaires sont identifiés.</p> <p>Cr. 4.1.3.2. Des exemples de protocoles sont donnés.</p> <p>Cr.4.1.3.3. Un protocole pour la mise en place et le suivi des PAI est présenté.</p>

	<p>C.4.1.4. Recourir aux gestes d'urgence et de sécurité au cours d'exercices et de situations réelles afin de protéger les enfants.</p>		<p>Le candidat est titulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cr.4.1.4.1. Du PSC1 ;</li> <li>- Cr.4.1.4.2. A suivi une formation à l'hygiène alimentaire.</li> </ul>
<p>A.4.2. Collaboration avec les autres membres de l'équipe éducative</p>	<p>C.4.2.1. Définir le positionnement et les tâches des membres de son équipe au moyen de réunions régulières afin d'accompagner les enfants et leurs familles.</p>		<p>Cr.4.2.1.1. Le candidat liste précisément les tâches dévolues à chaque membre de l'équipe.</p> <p>Cr.4.2.1.2. Le candidat conduit une analyse réflexive de la répartition des tâches sur une situation étudiée.</p>
	<p>C.4.2.2. Partager ses observations et leur analyse au cours de réunions avec les parties prenantes afin d'échanger sur la situation et la progression de chaque enfant.</p>		<p>Cr. 4.2.2.1. Le candidat décrit la manière dont il s'informe de la situation et de la progression de chaque enfant.</p> <p>Cr. 4.2.2.2. Le candidat montre un suivi réalisé au moyen d'outils de suivi et d'observation.</p> <p>Cr.4.2.2.3. Le candidat analyse ces informations pour en tirer des guides d'action pertinents.</p>
	<p>C.4.2.3. Rendre compte à la direction de l'établissement (ou aux pouvoirs publics si nécessaire) de la progression du développement des enfants et des difficultés rencontrées en établissant des rapports écrits ou oraux et en tenant à jour les registres réglementaires afin de permettre à la direction d'intervenir si nécessaire auprès des parents et des pouvoirs publics.</p>		<p>Cr.4.2.3.1. Le candidat identifie l'organisation de l'environnement institutionnel.</p> <p>Cr.4.2.3.2. Le candidat rend compte efficacement des difficultés rencontrées.</p> <p>Cr.4.2.3.3. Le candidat tient à jour les registres prévus par la structure.</p>

	<p>C.4.2.4. Se coordonner avec les autres professionnels (pédiatre, psychologue, orthophoniste, assistante sociale...) intervenant auprès des enfants par le biais de communications écrites et/ou orales afin de se tenir informé de la situation de chaque enfant, de ses besoins spécifiques ou handicaps et d'agir en conséquence.</p>		<p>Cr.4.2.4.1. Le candidat identifie correctement le rôle de chaque intervenant dans les cas étudiés.</p> <p>Cr.4.2.4.2. Le candidat restitue avec pertinence la situation de l'enfant.</p> <p>Cr.4.2.4.3. Le candidat propose un plan d'action adapté.</p>
<p>A.4.3. Amélioration continue de sa pratique professionnelle</p>	<p>C.4.3.1. Analyser ses pratiques professionnelles en équipe au moyen du partage d'observations en s'appuyant sur les autres compétences de l'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, ou sur des professionnels extérieurs à l'équipe.</p>		<p>Cr.4.3.1.1. Le candidat décrit le dispositif d'analyse des pratiques professionnelles de l'établissement.</p> <p>Cr.4.3.1.2. Les observations d'enfants réalisées par le candidat sont précises et pertinentes.</p> <p>Cr.4.3.1.3. Le candidat rend compte des analyses des autres professionnels et les confronte à sa propre analyse.</p>
	<p>C.4.3.2. Développer et perfectionner ses compétences en se formant et en s'informant, afin de maintenir un haut niveau de qualité dans l'accompagnement des enfants.</p>		<p>Cr.4.3.2.1. Le candidat identifie les modalités de développement et de perfectionnement des compétences dans l'établissement.</p> <p>Cr.4.3.2.2. Le candidat conduit une analyse réflexive de ses propres besoins et propose des solutions opérationnelles.</p>